



CR du 14/03/2024

Paris cours des victoires

## Matinée IGEDD eau : excès et sécheresse

400 participants

Journaliste animatrice : Nathalie Croizé

### Qui est l'IGEDD

Pour mémoire, Le décret modifiant la dénomination du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) est entré en vigueur au 1er septembre 2022.

### Première partie



**Introduction** sur les conséquences pour l'eau du changement climatique, par **Robert Vautard** - Climatologue, co-président du Groupe 1 du GIEC

L'objectif de cette intervention est de faire ressortir que les mécanismes à mettre en œuvre tant pour les sécheresses que pour les inondations sont des mécanismes d'anticipation et d'adaptation, de planification. On ne peut plus aujourd'hui se baser sur les événements passés pour planifier, le contexte n'est plus le même. Il faut faire de la prospective en intégrant les paramètres du changement climatique à l'horizon de prévision : 5, 10, 15, 20 ans....

Côté scientifique, la première observation du GIEC est d'indiquer que plus les températures augmentent, plus les conséquences sont importantes. En Espagne, comme aux USA, les sécheresses et événements extrêmes survenus ont été directement corrélés au changement climatique.

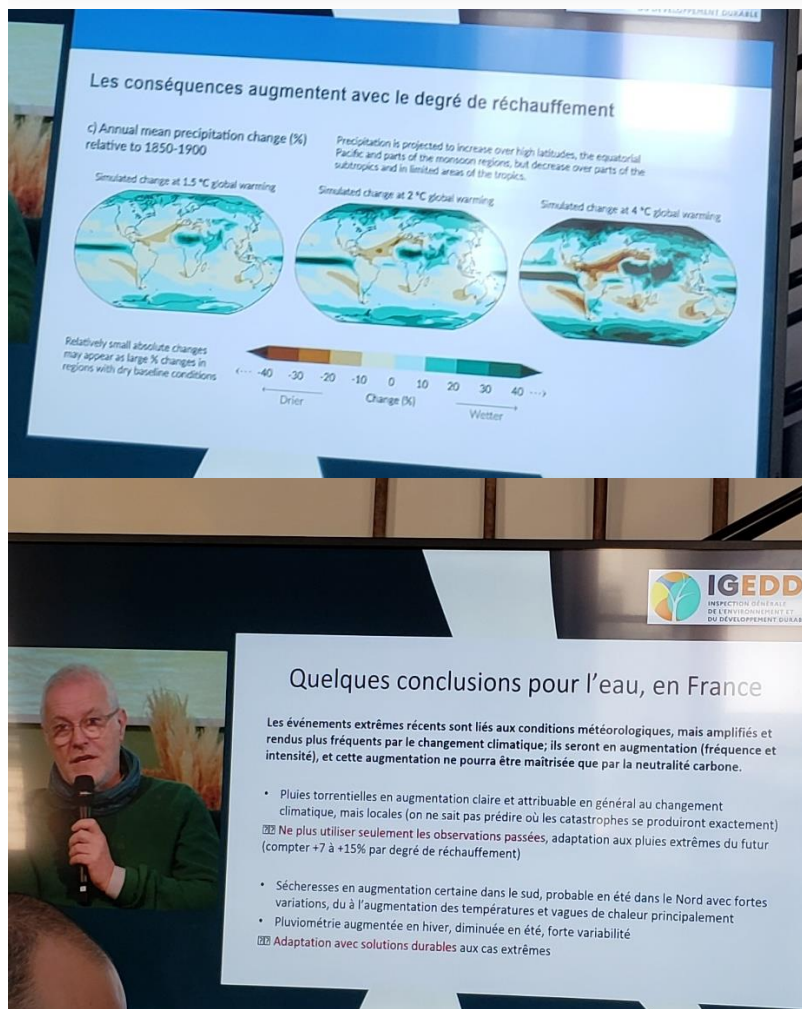
Depuis le [rapport AR6](#), un très grand nombre d'événements extrêmes et hors norme sont survenus provoquant des déplacements de plus d'un million de personnes (qui ont tout perdu de leurs biens).



Le facteur d'occurrence des sécheresses en France comme celle de 2022 est X 3 ou X 4 avec le changement climatique. Les évènements liés à l'eau seront amplifiés et plus fréquents. Pour résoudre le problème, il faudrait réduire à zéro les émissions nettes de CO2. On ne reviendra pas en arrière, mais il est possible de stabiliser les émissions au plus bas. Par exemple, aux Pays-Bas, il ont eu des catastrophes locales avec des centaines de morts et des infrastructures lourdement endommagées. Pour anticiper et prévenir ces mêmes évènements dans les zones voisines, il faut considérer les politiques à plus grandes échelles qu'un bassin et en partager les enseignements.

Il n'est plus possible d'utiliser seulement des observations passées pour établir des politiques publiques, mais des projections futures ; on les connaît, quelles que soit les prédictions, environ en 2030 nous passerons le +1.5°C : tout ce qu'on met en place aujourd'hui concerne déjà 2040.

La pluviométrie est variable, mais les sécheresses du sol, agricoles, seront croissantes, non pas du fait de manque de pluie, mais de l'augmentation des températures : trouver des solutions dans l'énergie et autres, mais l'eau est au centre du jeu car comme le dit le [rapport du haut conseil pour le climat](#), (comme le GIEC, scientifique mais au niveau français) : il y aura de plus en plus de perturbation des précipitations (pluie + neige), et dans le futur il y aura des sécheresses au moins comme celle de 2022.



## Deuxième partie

- Présentation de la "mission d'appui des projets de territoire pour la gestion de l'eau", par **Claude Gitton**, membre de l'IGEDD
- Présentation de la mission "Retex sur la gestion de l'eau lors de la sécheresse 2022" par **Céline Debrieu-Levrat**, membre de l'IGEDD

**Les notions suivantes sont rappelées :**

PTGE = projet de territoire pour la gestion de l'eau, aboutir à "un équilibre dans la durée en respectant la bonne fonctionnalité des milieux aquatique et en s'adaptant au changement climatique (CC).



Pour mémoire les milieux font partie des patrimoine communs ; il y a 30 ans la loi sur l'eau a été adoptée après des successions de sécheresse, pas seulement en été, mais aussi en hiver ; La notion de territoire a vu le jour pour résoudre les conflits d'usages ; elle s'appuie sur la commission locale de l'eau (CLE) lorsque celle-ci existe.

La mission de l'IGEDD sur la gestion de l'eau livre ses conclusions à l'issu de la sécheresse hydrologique de 2022. Cette mission avait été très médiatisée.

Pour faire aboutir un PTGE sont nécessaires :

- Un véritable dialogue : l'approche gagnante n'impose une solution à mettre en oeuvre
- Un diagnostic pour éviter « l'à peu près » : l'approche gagnante mobilise des connaissances éprouvées, pas de caricature (ex : il pleut plus en hiver et moins en été), pas d'eau magique parce qu'on en rêve. Eviter les dominances « premier arrivé, premier servi » en construisant la confiance et le dialogue pour que les PTGE aboutissent. Ça ne se décrète pas, ça prend du temps.
- Une approche qualité : l'approche gagnante s'interroge sur ce que coûte un projet, ce qu'il rapporte, il compare des scénarii, et on choisit le meilleur. L'approche gagnante ne considère pas l'argent magique.
- L'approche gagnante est systémique : qualitative et quantitative, elle intègre nécessairement d'autres dimensions que l'eau (qualité des sols, biodiversité), quand l'eau est prélevée, mieux en connaître les usages.

### **Une mission associée à l'IGED avec le ministère de l'agriculture et des espaces ruraux ;**

On a qualifié l'épisode alors qu'on était encore dedans. Les impacts ont été difficiles à lister car on était en gestion de crise encore. Les communes en rupture d'eau potable ont fait la une des media, mais la définition est à préciser. ([Article Les Echos](#)).

Une cellule interministérielle de gestion de crise a été activée en aout alors qu'on était dedans depuis longtemps (une CIC dans le jargon)

La mission a décortiqué comme la crise a été pilotée, comprendre le sujet sur 25 départements en 4 mois était compliqué, au cas par cas ou avec le cadrage nationale, mais durant la crise il a fallu constater qu'il fallait aller plus loin . On a travaillé les seuils de déclenchement qui manquaient encore et qu'on retrouve dans l'arrêté sécheresse sorti en 2023 et la coordination.

On a martelé la notion de SOBRIETE hydrique, un nouveau rapport à l'eau derrière en fait ; là on était 3 inspections à le marteler = c'est fort. Du coup cela a marqué pour le plan eau.

On relève enfin un déficit de connaissance : qui prélève quoi, ça a fait cruellement défaut pour gérer la crise ; ça doit être fait tout au long de l'année pour vivre l'eau.

## **3<sup>ème</sup> partie : table ronde sécheresse**

- Martial Saddier, Président de comité de bassin Rhône-Méditerranée
- Luc Servant, Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine
- Betsabée Haas, Adjointe au Maire de Tours, déléguée à la biodiversité, nature en ville, condition animale et gestion des risques



- Alexis Guilpart, Animateur du réseau "Eau et Milieux Aquatiques", France Nature Environnement (FNE)

Témoignage international : Abdeslam Ziyad, membre du conseil général de l'équipement et de l'eau au sein du Ministère de l'eau du Maroc



Martial Saddier. Le bassin RMC a une maturité avancée sur les sécheresse. Dans un monde en évolution, ils ont travaillé la question : Quel pourrait être le débit du Rhône en 2055 ? Le bassin avec les plus gros contraste. Les glaciers sont la source du Rhône, même si on a la même quantité d'eau en 2055, si elle est répartie différemment dans l'année, mistral en permanence, etc.... tout va bouger. « La gestion de crise ça va vite, en fait le sujet il faut en parler au fur et à mesure toute l'année ; on est le dernier bassin à avoir des glaciers ; avec la réverbération des glaciers, on est à +3°C que la moyenne nationale ; donc un sentiment que la mécanique s'emballe.

Betsabée Haas. Loire-Bretagne. Les nappes alluviales de la Loire sont très présentes, donc le bassin LB est moins à risque, mais nous avons la problématique des pollutions diffuses, et qui dit puit de captage fermé, dit de l'eau en moins ; Etudes HMUC - très importantes. Les résultats ne sont pas toujours ceux qu'on aimerait donc on les remet en cause. Un arbre = 5 climatiseurs, très important en ville, un arbre sans eau ferme ses porres et n'évapore plus et donc ne crée plus de fraîcheur. 30% de pleine terre dans les projets émergeant de la ville de Tour.

« Moi qui suis élu un demi-million de personnes dans le bassin du val de tour, on a des zones de captage fermée et une nouvelle usine doit se mettre en place à St Cyr. C'est beaucoup d'argent et il ne faut pas oublier que c'est le contribuable qui paie dans le système l'eau paie l'eau ». Et le consommateur paie en cascade la performance des réseaux, jusqu'au hôpitaux et problèmes d'infertilité...de la consommation d'eau polluée.

Fake news : il est vrai qu'avec internet ça s'emballe, mais il y a un vrai effort à faire pour sortir des idées préconçues et sortir de la panique qui se met en place.



Luc Servant. Président de la chambre régionale d'agriculture Nulle Aquitaine ; L'agriculture en Charente ou dans le sud-ouest ressent fortement les impacts avec des rendements qui plafonnent. La crainte en ce moment est de ne pas avoir de pluie en avril pour les semis pour assurer la capacité de souveraineté alimentaire. Dans le sud-est la question de la sécheresse est plus ancestrale, ils sont plus en avance dans les techniques de sécurisation de l'eau (aqueduc...).

Alexis Guilpart. Pour FNE l'enjeu écologique est surtout un problème de manque de connaissance fine, il faut reconquérir la qualité de l'eau et les équilibres. L'eau ne se renouvelle pas ? Elle ne tombe plus de la même façon, plus au même moment, dégradation des sols, imperméabilisation : ce sont des constats passés, et quid de l'avenir ?

- **La connaissance fine manque.** Tout s'accroît dans les territoires déjà en déficit, on prélève plus que ce que le territoire ne le permet en fait, mais on n'a pas de données sur le territoire : qui consomme quoi et en fait quoi ?
- **Irrigation** = 92% de l'eau consommée par l'agriculture, 58 % de l'eau prélevée en générale et qui ne revient pas au milieu ; Va t on arriver à maintenir ces niveaux ? Des objectifs de sobriété à l'ha ?
- **L'Artificialisation** = imperméabilisation : 200 km<sup>2</sup> par an / 2 fois la surf de Paris.... c'est impactant. Routes, bitume, ....Incapacité à retenir l'eau pour les usages de la nature.

Déjà en 1990 les premiers conflits eau, 2000 on parle déjà de tension sur la ressource ; on a pris des mauvaises décisions qu'on paie aujourd'hui ; La loi régit l'eau potable et la sécurité civile, puis les milieux arrivent après dans la priorisation ;

Abdeslam Ziyad, gouverneur au conseil mondial de l'eau. D'ici 2040, le MAROC sera en grand stress hydrique. Les enjeux ne sont pas du tout les mêmes entre le sud et le nord car le pays est très allongé.

Les perturbations de l'atlantique traversent jusqu'à l'Atlas créant un gradient, ces perturbations créent des problèmes selon leur importance, le nord est bien arrosé relativement, mais le sud non ; disparité territoriale et adaptation différente. Il faut adapter les politiques.

## 4<sup>ème</sup> partie Table Ronde Inondation.

- Christèle Alexandre, Directrice du Syndicat mixte pour le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB)
- Patrick Soulé, Adjoint au Directeur général de la prévention des risques (DGPR)
- Nicolas Bauduceau, Directeur du Département Fonds Publics et prévention, Caisse Centrale de Réassurance (CCR)

Témoignage international : Robert Slomp, Coordonnateur pour la gestion des risques d'inondation, Pays-Bas

Cette table ronde met en perspective les plans et les politiques de prévention des risques d'inondation. Elle fait intervenir l'expérience des Pays-Bas et leur scénarii de protection vis-à-vis de la



montée des eaux, l'analyse des risques et tendances des assurances et la gestion des opérations de crise dans la boulonnais en pleine inondation.

De gros dégâts humains et matériels sont associés aux inondations. Je retiens que ce sont souvent des décisions humaines à l'origine : des communes qui se sont opposées aux plans de préventions par exemple malgré la justesse de leur prédictions ou l'oubli de l'histoire passées pour construire dans des zones inondables comme l'histoire de la tempête Alex racontée par Bruno Cinotti, où toutes les maisons emportées avaient moins de 40 ans.





### L'organisation territoriale

État d'avancement des SAGE au 08 septembre 2020

Territoire couvert par des SAGE et des structures à des échelles cohérentes hydrographiques

### Le Boulonnais

Territoire du SYMSAGE

- 700 km<sup>2</sup>
- 81 communes
- 172 000 habitants
- 700 km de cours d'eau

Périmètre d'intervention du SYMSAGE PAPI et SAGE

On a des cours d'eau partout, 700 km, tout est arrivé en même temps, ça a entraîné beaucoup de dégâts à cause des goulots d'étranglement qui ont empêché l'évacuation rapide .

- 1254 habitations touchées dans le Boulonnais
- 51 commerces





- Des entreprises à haute valeur ajoutée
- 13 millions d'euros de dégâts sur un territoire de 700 km<sup>2</sup>, y compris sur l'amont du territoire

**IGEDD**  
INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Classes de hauteurs d'eau**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Supérieure à 1,5 m          | ■ |
| Comprise entre 1 et 1,5 m   | ■ |
| Comprise entre 55 cm et 1 m | ■ |
| Comprise entre 30 et 55 cm  | ■ |
| Inférieure à 20 cm          | ■ |

Boulevard de la Liane 07/11/2023 : Proche du PPRI

Les PPRI ont été approuvés en 2021 sur les hauteurs d'eau, ça a débouché sur les zonages bleu, rouge etc...

Au moment de la crue, le 7 nov 2023, photo et à coté la carte PPRI = très parlant, la modélisation de la crue est proche de ce qu'on a vécu ;

**IGEDD**  
INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Classes de hauteurs d'eau**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Supérieure à 1,5 m          | ■ |
| Comprise entre 1 et 1,5 m   | ■ |
| Comprise entre 55 cm et 1 m | ■ |
| Comprise entre 30 et 55 cm  | ■ |
| Inférieure à 20 cm          | ■ |

Wirwignes Crémarest 06/11/2023  
après le début de la décrue:  
Proche du PPRI



On a eu des communes qui se sont opposées au plan en disant on n'a jamais vu d'eau et pourtant les espaces étaient vulnérables ; il y a eu beaucoup de débat sur les [PAPI](#) = programme d'actions de prévention des inondations.

Patrick SOULIE, DGPR, invite les communes à se saisir des prévisions dans leur prise de décision. Ces épisodes sont une démonstration de la nécessité de s'adapter au cc  
Cette année les épisodes cévenoles arrivent en mars ! D'habitude, c'est plutôt en octobre, ça accroît le risque ;

Le [rapport de la cours](#) des comptes sur l'état du cc a été repris par le 1er ministre

**Nicolas BAUDUCEAU.**



220 millions de dommages assurés, le reste ce sont des routes des ponts, des pertes d'exploitations : impacts essentiels d'aujourd'hui.

Depuis 1982, 5 à 600 millions d'euros de dommage par an pour les inondations.

Plus d'un milliards dans le Gard et la tempête Xynthia en Vendée (2010).

A titre indicatif, une crue de la Seine pourrait créer 30 milliards de dommage ([lire](#)) et si on avait aujourd'hui la même crue de la Loire qu'en 1856 ([lire](#)), ce serait plus de 20 milliards de dégâts.

Depuis 20 ans, effectivement on ne voit pas de tendance de sinistralité d'inondation, on ne voit pas d'évolution. Soit ça marche ce qu'on fait ? Soit on a eu de la chance ?

**Au Pays-Bas ils ont une politique de prévention puissante.**

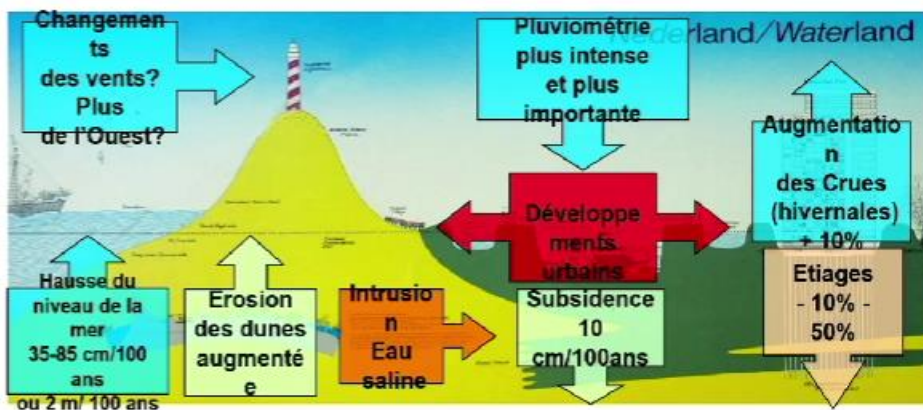


**Robert Slomp**

Coordonnateur pour la gestion des risques d'inondation, Pays-Bas



## Delta sous pression : actuelles et futurs défis



La gestion d'eau aux Pays Bas  
14 Mars 2024